



www.lokmda.fr

CONTROLE ADMINISTRATIF

saison 2024-2025

Cette saison ne peuvent s'inscrire sur la plateforme que les boxeurs à jour de leur licence et de leur grade.

Au contrôle vos boxeurs doivent donc présenter dans l'ordre :

Pour tous les boxeurs :

1) une pièce d'identité. (permis de conduire non valable)

* Pour les boxeurs étrangers un document administratif précisant le lieu de résidence en France.

2) **Soit :**

le passeport sportif rempli avec photo avec le cachet et signature de la visite médicale pour cette saison.

3) **Ou :**

Dans le cas des Assauts (TATAMI) :

A) mineurs de poussins à juniors :

- Attestation du questionnaire de santé (**document FFKMDA impérativement**).

B) seniors et vétérans :

- certificat médical de moins d'un an ou attestation du questionnaire de santé pour les années N2 et N3 sur la base du certificat initial. (**documents FFKMDA impérativement**).

Dans le cas des Combats (RING) :

- certificat médical de moins d'un an + certificat de la visite ophtalmologique. (**Documents FFKMDA impérativement**).

4) **Et en plus pour les mineurs :**

- autorisation parentale de pratique et de soins (Document FFKMDA impérativement).

- présentation de la carte d'identité (ou copie) du tuteur légal qui a signé l'autorisation.